

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3

RPI BEYNAC BURGNAC MEILHAC

MARDI 16 JUIN 2020

Conseil d'école constitué en effectif réduit (15 membres sur 24).

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Rogron, M. Tessier.

Maires : Mme Beyrand, MM. Rebeyrol et Massy.

Adjoints et Conseillers municipaux : Mmes Fluhr, Lautrette et M. Escoubeyrou

Représentants des parents d'élèves : Mmes Chassain, Froidefond, Rejeaud ; M. Pailler

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

Crise sanitaire.

Les directeurs remercient d'abord les élus et les personnels, qui ont su faire preuve d'écoute, de réactivité et d'engagement tout au long de cette crise sanitaire. Mme Audonnet souligne que dans le contexte sanitaire actuel ils ont été d'un grand soutien pour l'équipe enseignante.

De leur côté, les élus ont également apprécié l'aide des enseignants, notamment pour avoir pris en charge la désinfection de leur classe sur le temps de la pause méridienne, ce qui a permis de mobiliser le personnel communal sur d'autres tâches.

A ce jour, le nouveau protocole sanitaire n'est pas encore connu. Les conditions de reprise de l'école obligatoire à partir du 22 juin soulèvent quelques interrogations. Les règles de distanciation requises dans les locaux fermés ne paraissent pas compatibles dans tous les cas avec l'accueil de l'ensemble des élèves, particulièrement pour les écoles de Burgnac et de Beynac.

Mme Rogron se demande ce qui au final devra être privilégié, entre le respect des règles sanitaires et l'obligation scolaire.

Mme Audonnet témoigne de l'extrême difficulté à gérer une classe de maternelle dans des conditions strictes de distanciation : celles-ci lui semblent aller à l'encontre de la pédagogie pour de jeunes enfants, basée sur la communication, l'échange et l'interaction.

Mme Beyrand souligne néanmoins la créativité dont ont fait preuve les élèves pour adapter leurs jeux à cette situation inédite, sentiment partagé par l'ensemble des enseignants.

Mme Froidefond se demande si on a « perdu » quelques élèves au cours de cette période.

Mme Rogron constate que pour ceux revenus en classe, la perte du « rythme » scolaire se ressent surtout dans la gestion de leur travail, la concentration est bien moins soutenue qu'avant.

L'ordre du jour :

- Préparation de la rentrée 2020
- Prévision des effectifs 2020-2021 et bilan des inscriptions en cours

Mme Audonnet remercie Mme Kabeya pour les effectifs.

BEYNAC:

20 PS 21 MS 20 GS = 61 élèves

BURGNAC: 31 CP 18 CE1 20 CE2 = 69 élèves

MEILHAC: 19 CM1 26 CM2 = 45 élèves

TOTAL RPI: $175 / 8 = 21,87$ élèves par classe

Mr Massy annonce qu'il y aura sûrement un CM2 supplémentaire pour la rentrée de septembre.

- Répartition des classes et conséquences matérielles pour la rentrée 2020

BEYNAC: 1 classe de PS, 1 classe de MS, 1 classe de GS (répartition modifiable s'il y avait des arrivées durant l'été.) Pas de demande matérielle dans l'immédiat.

BURGNAC: CP: 23 CE1 / CE2: $18 + 7 = 25$ CP/CE2: $8 + 13 = 21$

MEILHAC: 1 classe de CM1, 1 classe de CM2

- Organisation prévue en fonction des directives académiques connues à ce jour

La circulaire de rentrée n'est pas encore parue. (Rentrée scolaire officielle : mardi 1er septembre)

- **Bilans des travaux et équipements (effectués, à venir)**

BEYNAC: Compte tenu de la situation sanitaires actuelle, l'équipe enseignante remercie la municipalité et Mr Mazabraud, le cantonnier, pour l'installation d'un sens de circulation aux abords de l'école. Elle le remercie aussi pour l'entretien du jardin.

- Muret : Est-il envisagé, suite à une demande du 2ème conseil d'école, de mettre un enduit afin de boucher les trous qui peuvent servir d'appui pour grimper ?

Mme Beyrand annonce que le cantonnier fera ce qu'il faut, mais peut être pas dès cet été. Cela sera fait probablement pour les vacances de Toussaint.

BURGNAC : Mme Rogron remercie tous ceux qui ont participé à l'aménagement des locaux et du parking afin de répondre au mieux au protocole sanitaire.

Travaux effectués : dans la salle d'activité, réagréage du sol à l'emplacement de l'ancien bar et installation des panneaux d'affichage en liège provenant de la classe des CP.

Demandes : pas de demande particulière, si ce n'est l'achat de piles pour les téléphones sans fil de l'école.

MEILHAC

Travaux effectués :

- la porte principale d'entrée de la classe des CM1 se ferme de nouveau normalement,
- les panneaux de basket ont été réinstallés avec davantage de sécurité,
- les néons dans la classe des CM2 ont été changés.

Demandes :

M. Tessier constate une dégradation progressive du terrain d'activité sportive. En période de pluie, les véhicules communaux qui le traversent pour déposer des déchets verts au fond du terrain creusent des ornières. Il est arrivé que des élèves se tordent alors les chevilles. Parfois, le tas de déchets est brûlé et les fumées peuvent également gêner l'activité sportive. Il demande s'il serait possible d'envisager un autre lieu de stockage pour éviter ces désagréments à l'avenir. M. Massy répond que la question sera étudiée, mais qu'il existe peu de solutions de stockage sur la commune. M. Escoubeyrou ajoute qu'il conviendrait au minimum de délimiter plus clairement une zone réservée à la pratique sportive.

Budget des écoles

Mme Rogron demande s'il serait envisageable de regrouper les budgets « fournitures » et « transports » pour chacune des trois écoles, afin de laisser plus de souplesse dans leur utilisation, avec des facturations gérées par chacune des trois communes correspondantes.

Les élus ne sont pas favorables à cette demande, ils souhaitent conserver deux lignes budgétaires séparées ainsi que la gestion actuelle de la facturation (« fournitures » à Burgnac et « transports » à Beynac). Mais il resterait possible d'utiliser un reliquat sur l'un des budgets pour financer une dépense sur l'autre, à partir du moment où elle serait justifiée par une demande ponctuelle.

M. Massy s'étonne par ailleurs de l'importance du reliquat du budget « transports », qui était passé de 1000 à 1500 € il y a quelques années. M. Tessier rappelle que ce changement était dû pour l'essentiel à la possibilité d'utiliser le nouveau gymnase de Charroux, à raison de 6 séances par école, ce qui représente un budget transport d'environ 500 €. Il aurait été dommage en effet de décliner l'offre de la commune de Bosmie, mais les écoles doivent faire face à des problèmes d'organisation (accompagnateurs disponibles notamment) pour assurer ces déplacements, ce qui pourrait expliquer en partie l'importance du reliquat.

- **Questions supplémentaires**

- Organisation de la reprise du 22 juin.

Dans l'attente du nouveau protocole sanitaire, les trois maires ont décidé qu'il n'y aurait pas de cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les stocks ont été liquidés et il faudrait revoir toute l'organisation juste pour deux semaines (soit huit repas). Les parents devront donc fournir un repas froid. Par contre, chacune des écoles conservera sa garderie du matin et du soir jusqu'aux vacances d'été.

- Mise en place de deux garderies sur le RPI à la rentrée prochaine ?

Mme Beyrand explique que cette organisation n'est pas envisagée essentiellement pour des raisons budgétaires. Le personnel supplémentaire nécessaire induirait une augmentation du coût pour les familles. De plus, elle n'est pas certaine que ce système conviendrait à ceux dont les enfants seraient gardés sur deux sites différents. Il faut également noter que les effectifs d'élèves tendent à diminuer et que le réaménagement des locaux de la garderie a fait l'objet d'un investissement financier important. Afin de préserver les enfants les plus jeunes, un accueil particulier leur est dédié.

M. Rebeyrol rappelle également que la garderie, avec une amplitude horaire généreuse, reste un pôle déficitaire pour les trois communes. Il souligne aussi que l'ouverture d'un autre site de garderie aurait une incidence directe sur le coût des transports pour certaines familles. En effet, celles-ci n'utilisent que la « navette » (entre les trois écoles et la garderie), au tarif forfaitaire de 30 € par an. Si la « navette » n'avait plus lieu d'être, le tarif serait très largement supérieur (environ 150 €).

M. Tessier rappelle que, par le passé, les problèmes liés à une garderie unique étaient souvent liés au mélange des petits de maternelle et des grands de 10-11 ans, dont certains malheureusement « jouent » avec les plus jeunes d'une façon discutable. Il conviendra donc pour les personnels chargés de la surveillance de rester très vigilants sur ce point et d'alerter les enseignants en cas de besoin.

- Restauration scolaire à partir de la rentrée de septembre.

Bien que les conditions de reprise en septembre restent inconnues, M. Rebeyrol pense qu'une solution sera forcément trouvée à la rentrée pour assurer un service de restauration collective. Les repas froids demandés aux familles ne peuvent constituer une solution pérenne. Mme Beyrand s'interroge surtout sur les contraintes liées à la désinfection du réfectoire. Elles auraient certainement des incidences sur le travail du personnel ainsi que sur l'amplitude horaire de la pause méridienne, notamment en cas de trois services.

- Opération « Un dessin pour les aînés. »

Mme Fluhr tient à remercier tous les participants à l'opération « Un dessin pour les aînés », menée lors du confinement. Elle a remporté un vif succès et suscité des retours très positifs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Tessier lève la séance.